

DEMANDE DE DEVIS

SUIVI 2026

DE LA QUALITE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE BASSIN VERSANT AVEYRON AMONT



Maître de l'ouvrage
EPAGE Aveyron Amont
<i>Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A)</i>

Objet du devis
Suivi 2026
de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant Aveyron Amont

Remise des devis
Date et heure limites de réception :
VENDREDI 9 JANVIER 2026 à 16 heures

Table des matières

1 – OBJET DU DEVIS.....	3
2 – CONDITIONS DE LA DEMANDE DE DEVIS	4
Pouvoir adjudicateur.....	4
Modalités de la consultation	4
Prix des prestations	4
Documents à produire	4
Transmission des candidatures.....	4
Modalités de paiement	4
Jugement des offres.....	5
Cas de non-exécution ou exécution partielle du fait du pouvoir adjudicateur.....	5
Renseignements	6
3 – LOCALISATION DES STATIONS DE SUIVI.....	6
4 – FREQUENCES DES MESURES ET PRELEVEMENTS.....	6
Fréquence des prélèvements.....	6
Protocole	7
5 – PARAMETRES À MESURER ET ANALYSER	7
Mesures réalisées in-situ	7
Fiches de terrain.....	8
Mesure des débits.....	8
Prélèvements et analyses physico-chimiques.....	8
Prélèvements et analyses biologiques (I2M2 et IBD).....	9
6 – SYNTHESE PAR STATIONS DES FREQUENCES ET PARAMETRES	10
7 – PRESENTATION ET INTEGRATION DES RESULTATS	11
8 – DELAIS.....	11
9– PRESENTATION DES OFFRES	12

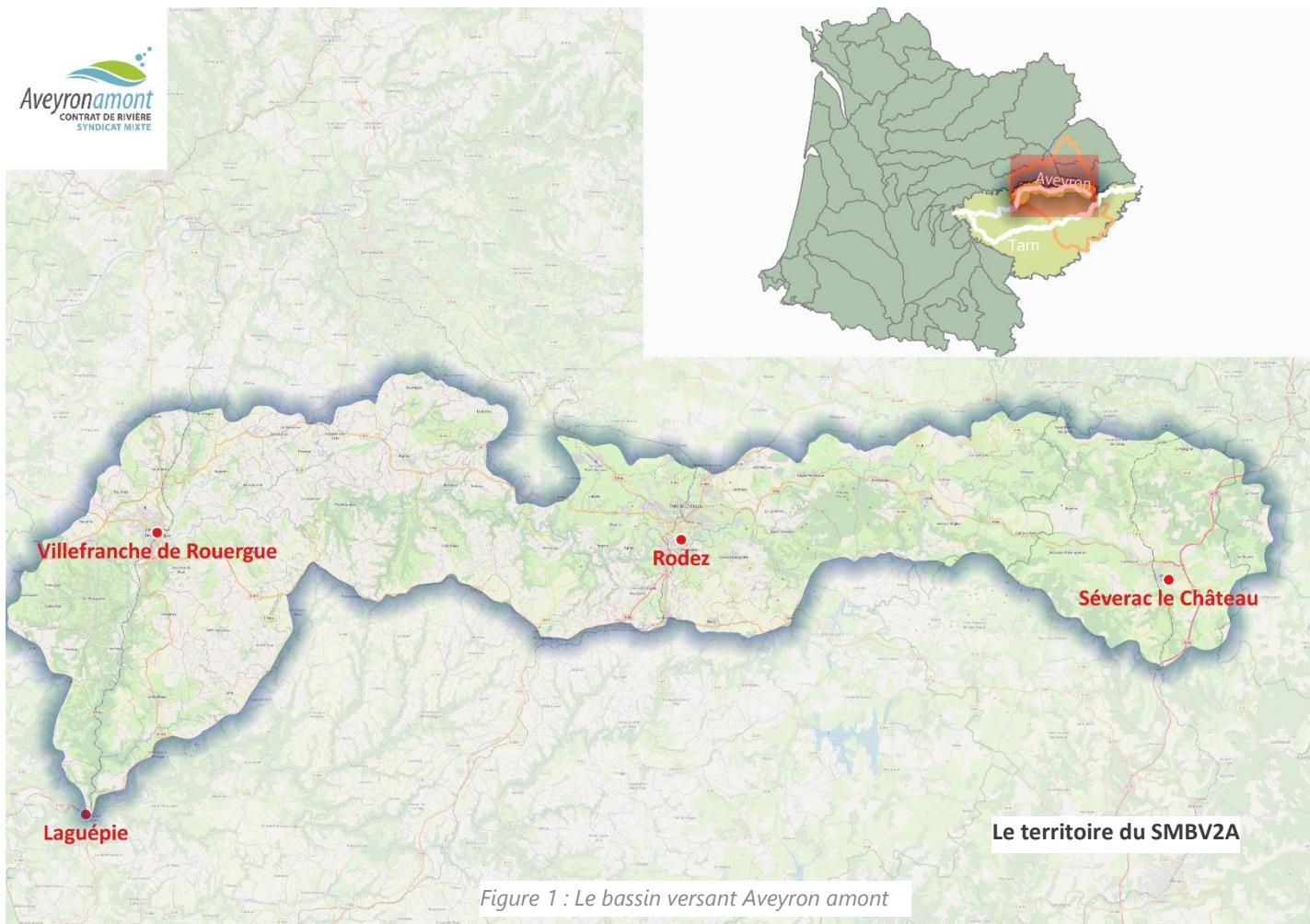
Préambule

Depuis de nombreuses années, la rivière Aveyron et ses principaux affluents font l'objet d'un suivi qualitatif des eaux avec le soutien de l'agence de l'eau Adour Garonne. Depuis le début de l'année 2017, et en lien avec ses missions, le nouveau syndicat mixte du bassin versant Aveyron Amont (SMBV2A), assure la maîtrise d'ouvrage d'un réseau de suivi complémentaire à celui de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

En 2026, il est prévu de poursuivre ce réseau de suivi qualité sur le bassin versant Aveyron amont.

L'objectif de ce suivi est double :

- améliorer la connaissance de la qualité des cours d'eau,
- interpréter les évolutions géographiques et temporelles des différents paramètres, en fonction de facteurs internes liés aux actions des collectivités (investissements en matière d'assainissement et de programmes d'actions de reconquête de l'état des masses d'eau notamment) ou de facteurs externes (pollutions accidentelles par exemple).



1 – OBJET DU DEVIS

Le SMBV2A souhaite confier ce suivi de la qualité de la rivière Aveyron et ses principaux affluents à un prestataire spécialisé pour la période 2026.

La prestation est estimée à un montant inférieur à 39 000 € HT.

2 – CONDITIONS DE LA DEMANDE DE DEVIS

Pouvoir adjudicateur

EPAGE Aveyron Amont - Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A)

Siège administratif : 55 rue de la Muraille – 12390 RIGNAC

Modalités de la consultation

La présente consultation est ouverte à tout type d'entreprise offrant les prestations concernées et produisant les documents exigés dans l'offre.

Conformément aux dispositions des articles R 2132-1 à R 2132-14 du code de la commande publique, la présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les dossiers de consultation sont sur le site internet : www.aveyronamont.fr

Prix des prestations

Les prix des prestations sont des prix fermes, non révisables et non actualisables, valables pour la durée d'exécution du devis.

Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Un devis présenté conformément au point « 9 – PRESENTATION DES OFFRES »
- Un mémoire technique détaillant les méthodes adoptées pour chaque prestation, la compréhension des enjeux et méthodologie proposée, l'organisation et la planification de la mission, l'équipe et ces compétences, les moyens techniques mis en œuvre.

Ne seront pas admises :

Les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces demandées

Les candidatures qui ne présentent pas de garanties techniques et financières suffisantes

Transmission des candidatures

Le dossier complet doit être **remis sous format dématérialisé** via une plateforme de transfert de fichier, type <https://fromsmash.com/fr>, ou à défaut par mail à marion.sudres@aveyronamont.fr **en précisant l'objet « NE PAS OUVRIR DEVIS – Suivi qualité 2026 »**

Le dossier doit être remis **avant le VENDREDI 9 janvier 2026 à 16 heures**.

Modalités de paiement

Les prestations du présent marché seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Le mode de règlement choisi par la personne publique est le virement par mandat administratif.

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.



Jugement des offres

Le maître d'ouvrage choisira l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

- Valeur technique des offres (60 points)
- Prix des prestations (40 points)

Le maître d'ouvrage examinera l'offre de base des candidats pour établir un classement.

Les offres seront classées par ordre croissant.

Valeur Technique : Note sur 60

La note du critère valeur technique résulte de l'addition des notes délivrées pour chaque point du tableau ci-dessous :

Compréhension des enjeux et méthodologie proposée	20 PTS
Compréhension des besoins, des pièces du marché et des objectifs de la mission, et pertinence de l'approche proposée au regard des attentes de la maîtrise d'ouvrage.	
Organisation et planification	20 PTS
Organisation du travail, cohérence des moyens mobilisés et respect du calendrier prévisionnel. Prise en compte des risques liés au travail isolé et aux interventions en cours d'eau.	
Équipe et compétences	10 PTS
Composition de l'équipe, qualifications (certifications et/ou références similaires), compétences mobilisées.	
Moyens techniques et ressources	10 PTS
Moyens matériels, outils, ressources techniques et capacités opérationnelles.	
TOTAL (60 pts)	

Prix des prestations : Note sur 40

L'analyse des prix des prestations portera sur le prix total. Les notes sont attribuées par rapport au Détail Estimatif des Prix.

Les offres seront classées par ordre croissant.

En cas d'offre présentant un risque d'être anormalement basse, il pourra être demandé aux candidats les justifications et précisions utiles.

La meilleure offre (prix le plus bas) détermine la note maximale (40) et sert de référence pour la notation des autres offres.

La note des autres candidats s'obtient donc selon la formule suivante :

(Valeur offre la moins chère € HT / valeur offre analysée € HT) x 40

Les candidats seront informés du résultat de la consultation sous un délai de 2 mois maximum à compter de la date limite de remise de l'offre.

Cas de non-exécution ou exécution partielle du fait du pouvoir adjudicateur

Compte tenu des incertitudes quant à l'obtention des subventions sollicitées auprès de ses partenaires financiers, le SMBV2A ne garantit pas dans son intégralité l'exécution de la prestation telle que prévue dans le présent dossier. En conséquence, les entreprises ne pourront obtenir un dédommagement financier relatif à des prestations qui auront été éventuellement abrogées en cours d'exécution du marché.

Seules les prestations effectivement réalisées seront rémunérées.



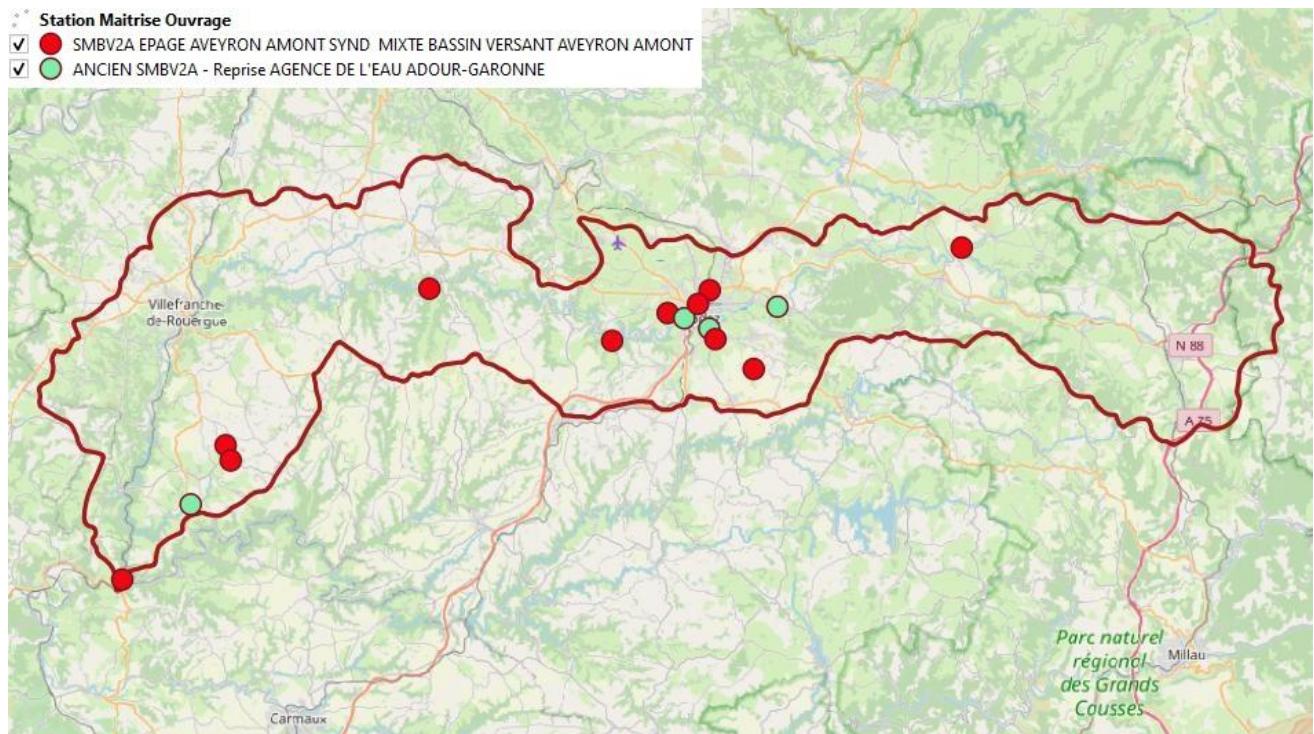
Renseignements

Pour tout renseignement concernant la présente consultation, vous êtes invités à contacter :
Marion SUDRES, directrice, par mail : marion.sudres@aveyronamont.fr

3 – LOCALISATION DES STATIONS DE SUIVI

Les stations concernées par le réseau de suivi du SMBV2A sont positionnées sur la totalité du bassin versant Aveyron amont :

N° AEAG	Libellé de la station	Masse d'eau
5124500	L'Aveyron à Laguépie	FRFR202
5125950	La Serène de Sanvensa au niveau de Lunac	FRFR377
5125990	La Petite Serène au niveau de Lunac	FRFRR377_2
5127150	L'Aveyron à Versailles	FRFR201
5127200	La Fontanges à Rodez	FRFRR201_4
5127300	L'Auterne à Onet Le Château	FRFRR201_4
5127895	La Serre au niveau de Palmas d'Aveyron	FRFR364
5127465	La Garrigue à Combelles	FRFRR369_2
5127480	Ruisseau d'Inières à Bouzinhac	FRFRR369_4
5127990	Le ruisseau de Cuge au niveau de Vimenet	FRFRR199_3
5126155	Lenne à Ayssens	FRFRR201_5
5126075	Le Lézert ou Ruisseau de La Fage	FRFRR201_10
5126900	Zahaux en amont de la confluence maresque Monpourquiè	FRFRR374_1



Le détail des stations est présenté en annexe.

4 – FREQUENCES DES MESURES ET PRELEVEMENTS

Fréquence des prélèvements

- pour les analyses physico-chimiques : 6/an, sur les semaines

12 21 26 30 38 47

- pour les analyses hydrobiologiques (IBG et IBD) : 1/an, au choix entre mi-mai et fin septembre

Le prestataire du présent devis devra impérativement se rapprocher du prestataire retenu par l'Agence de l'Eau au titre de la campagne de l'année 2026, pour connaître son calendrier d'intervention et coordonner les dates de prélèvements et de mesures, afin de garantir une interprétation cohérente. Les semaines mentionnées ci-dessus ne le sont donc qu'à titre indicatif.

Le prestataire s'engage à se rapprocher de l'Agence de l'Eau pour coordonner les dates de prélèvements

Protocole

Il est entendu que le préleveur s'engage à réaliser les prestations qui lui seront demandées dans le respect des prescriptions des normes françaises en vigueur et plus particulièrement des documents de référence suivants :

- les normes "échantillonnage" NF EN 25667-parties 1 (guide général pour l'établissement des programmes d'échantillonnage) et 2 (guide général sur les techniques d'échantillonnage) et NF EN ISO 5667-3 (guide général pour la conservation et la manipulation des échantillons)
- le "guide technique du prélèvement en rivière" (Agence de l'eau "Loire-Bretagne", de 2006).
- les normes relatives aux IBG, notamment NF T90-333 (septembre 2016) et T90-350 (mars 2004)
- la norme relative aux IBD, notamment NF T90-354 (Avril 2016). Qualité de l'eau – Échantillonnage, traitement et analyse de Diatomées benthiques en cours d'eau et canaux.
- la norme de rendu des résultats sous la forme Sandre EDILABO

Le prestataire s'engage à utiliser les dernières versions des normes, ainsi que les guides techniques liés, en vigueur.

5 – PARAMETRES À MESURER ET ANALYSER

Le prestataire réalisera des mesures in-situ, remplira une fiche de terrain (cf. annexe), effectuera les prélèvements d'échantillons d'eau qu'il acheminera jusqu'au laboratoire chargé des analyses. Les flacons seront remplis et identifiés selon les prescriptions du laboratoire.

Mesures réalisées in-situ

À chaque prélèvement les mesures in-situ seront réalisées.

Paramètres	Unité de mesure	Limites de quantification
Température de l'air	°C	0,1
Température de l'eau	°C	0,1
pH	Unité pH	
Oxygène dissous	mg/l O ₂	0,1
Taux de saturation en O ₂	%	5 %

Conductivité à 25°C	µS/cm	
---------------------	-------	--

Le prestataire s'engage à utiliser les dernières versions des normes, ainsi que les guides techniques liés, en vigueur.

Fiches de terrain

Pour chaque station et lors de chaque contrôle, le titulaire établira une fiche de terrain.

Sur cette fiche figurera :

- le nom du préleveur,
- les références de la station,
- le nom du cours d'eau,
- la commune,
- les date et heure du prélèvement,
- les conditions météorologiques et hydrologiques (non perturbée, en crue, en décrue, influencée – aménagement hydraulique etc.),
- les conditions de prélèvement (faciles, difficiles, particulières et pourquoi),
- toutes observations (couleur et odeur de l'eau, film d'hydrocarbures, etc.) pouvant expliquer des résultats exceptionnels,

L'ensemble des fiches de terrain seront fournies au maître d'ouvrage.

Mesure des débits

Une lecture de l'échelle limnimétrique sera réalisée sur les stations positionnées sur l'axe Aveyron et la Serre (05127895 La Serre au niveau du pont de « Serres » à Palmas, 05127660 L'Aveyron à la passerelle de Pessens ; 05127150 L'Aveyron au lieu-dit Versailles ; 05124500 L'Aveyron à Laguépie) et celle du bassin des Serènes.

La correspondance avec le débit instantanée sera réalisée via les courbes de tarages. En fonction des stations concernées, le prestataire se rapprochera de la DREAL ou SMBV2A:

- échelle DREAL de Résuenhe (rivière Serre – Coussergues - code station 05055010)
- échelle DREAL de Manzac (rivière Aveyron - Onet le Château - code station 05092520)
- échelle SMBV2A du pont de la Borderie (Serène - Lunac / sur station)
- échelle SMBV2A du Pont Noir (Petite Serène - La Fouillade / sur station)
- échelle DREAL de Canabral (Serène - La Fouillade / sur station - code station 05284310)
- échelle DREAL de l'Aveyron à Laguépie (code station O5292510)

Enfin, une lecture du débitmètre de la station d'épuration de Bénéchou (ayant un rejet dans la rivière Aveyron), ou une prise de contact avec le service concerné, sera effectuée à chaque prélèvement, étant précisé qu'il s'agit du débit de sortie.

Pour les autres stations, à chaque prélèvement une mesure des débits sera réalisée.

Le prestataire s'engage à utiliser les dernières versions des normes, ainsi que les guides techniques liés, en vigueur.

Prélèvements et analyses physico-chimiques



Le prélèvement d'eau est une opération importante, qui demande un soin particulier. Le non-respect des spécificités de prélèvement peut modifier les résultats de l'analyse et en fausser l'interprétation.

Les échantillons d'eau destinés aux mesures physico-chimiques du lieu de prélèvement seront acheminés jusqu'au laboratoire en respectant, particulièrement, les conditions de conservation (température maintenue à $6 \pm 4^\circ\text{C}$) et de durée de transport compatible avec les délais de mise en œuvre des analyses (dans les 24 h suivant le prélèvement).

Les analyses suivantes seront réalisées sur les échantillons d'eau brute :

MES, DBO₅, COD, NH₄, NO₂, NO₃, PO₄, Pt, NTK

Le prestataire s'engage à utiliser les dernières versions des normes, ainsi que les guides techniques liés, en vigueur.

Prélèvements et analyses biologiques (I2M2 et IBD)

La campagne annuelle de prélèvements invertébrés (protocole I2M2) sera réalisée dans des conditions d'étiage stabilisé entre mi-mai et fin septembre. La durée de stabilisation du débit doit être de 10 jours suivant un événement pluvieux.

Le bureau d'étude retenu devra réaliser les prestations par l'application des protocoles prévus dans les normes suivantes :

- NF T90-333 (septembre 2016) : Prélèvement des macro-invertébrés aquatiques en rivières peu profondes,
- NF T90-350 (mars 2004) : Qualité de l'eau – Détermination de l'indice biologique global normalisé (IBGN). Cette méthode d'échantillonnage n'est pas utilisée en réseaux DCE, mais l'indice lui-même sert au rapportage DCE, pour le 1er et le 2ème cycle.
- ainsi que les guides techniques afférents à ces normes dès que ceux-ci seront disponibles.

La campagne annuelle de prélèvements de diatomées (protocole IBD) sera réalisée dans des conditions d'étiage stabilisé entre mi-mai et fin septembre.

Le bureau d'étude devra réaliser les prestations par l'application des protocoles en vigueur, et notamment en référence aux normes suivantes :

- NF T90-354 (Avril 2016). Qualité de l'eau – Échantillonnage, traitement et analyse de Diatomées benthiques en cours d'eau et canaux. Cette norme a remplacé celle de même indice de décembre 2007 portant sur la « Détermination de l'Indice Biologique Diatomées (IBD) ».
- NF EN 15708 (2010-01-01). Qualité de l'eau – Guide pour l'étude, l'échantillonnage et l'analyse en laboratoire du phytobenthos dans les cours d'eau peu profonds
- NF EN 13946 (2014-04-12). Qualité de l'eau – Guide pour l'échantillonnage en routine et le prétraitement des diatomées benthiques de rivières et de plans d'eau. A remplacé la norme de juillet 2003, qui ne portait que sur les rivières
- NF EN 14407 (2014-04-26). Qualité de l'eau – Guide pour l'identification et le dénombrement des échantillons de diatomées benthiques de rivières et de lacs. A remplacé la norme d'octobre 2004, qui ne portait que sur les rivières

Le prestataire s'engage à utiliser les dernières versions des normes, ainsi que les guides techniques liés, en vigueur.



6 – SYNTHESE PAR STATIONS DES FREQUENCES ET PARAMETRES

Code station	Masse d'eau			Réseau (historique)	Numéro d'action du contrat de rivière	Libelle	Physico-chimie						Biologie
	Code	Nom	Code cours d'eau				12	21	26	30	38	47	
													Semaine à définir
05124500	FRFR202	L'Aveyron de l'Alzou au Viaur	O529	SMBV2A (Contrat de Rivière)	SUIVI-2d	L'Aveyron à Laguépie	X	X	X	X	X	X	X
05125950	FRFR377	La Serène de sanvensa	O520430	SIAV2A (Contrat Territorial)	SUIVI-2c	La Serène de Sanvensa au niveau de Lunac	X	X	X	X	X	X	X
05125990	FRFRR377_2	La Petite Serène	O5270500	SIAV2A (Contrat Territorial)	SUIVI-2c	La Petite Serène au niveau de Lunac	X	X	X	X	X	X	X
05127150	FRFR201	L'Aveyron de la Briane à l'Alzou	O5110250	Rodez Agglo (Réseau Urbain)	SUIVI-2b	L'Aveyron à Versailles	X	X	X	X	X	X	
05127200	FRFRR201_4	L'Auterne	O5110540	Rodez Agglo (Réseau Urbain)	SUIVI-2b	La Fontanges à Rodez	X	X	X	X	X	X	X
05127300	FRFRR201_4	L'Auterne	O5110500	Rodez Agglo (Réseau Urbain)	SUIVI-2b	L'Auterne à Onet Le Château	X	X	X	X	X	X	X
05127895	FRFR364	La Serre	O5040500	SMBV2A (Contrat de Rivière)	SUIVI-2a	La Serre au niveau de Palmas d'Aveyron	X	X	X	X	X	X	
05127465	FRFRR369_2	La Garrigue	O5100610	SMBV2A (Contrat de Rivière)	SUIVI-2e	La Garrigue à Combelles	X	X	X	X	X	X	
05127480	FRFRR369_4	Ruisseau d'Inières	O5100530	SMBV2A (Contrat de Rivière)	SUIVI-2e	Ruisseau d'Inières à Bouzinhac	X	X	X	X	X	X	
05127990	FRFRR199_3	Ruisseau de Cuge	O5030590	SMBV2A (Contrat de Rivière)		Le ruisseau de Cuge au niveau de Vimenet	X	X	X	X	X	X	
05126155	FRFRR201_5	Le Lenne	O5120500	SMBV2A (Contrat de Rivière)		Lenne à Ayssens	X	X	X	X	X	X	
05126075	FRFRR201_10	Le Lézert d'Aveyron	O5180500	SMBV2A (Contrat de Rivière)		Le Lézert ou Ruisseau de La Fage	X	X	X	X	X	X	
05126900	FRFRR374_1	Ruisseau de Zahaux	O5150580	SMBV2A (Contrat de Rivière)		Zahaux en amont de la confluence maresque Monpourquière	X	X	X	X	X	X	

Mesures in-situ	Physicochimie	Biologie
Température air Température eau pH O2 dissous Saturation O2 Conductivité	MES DBO5 COD NH4 NO2 NO3 PO4 PT NTK	IBD IBG protocole MPCE (IBG-DCE) qui est demandé avec l'interprétation sous forme I2M2

7 – PRÉSENTATION ET INTEGRATION DES RESULTATS

La campagne annuelle de suivi donnera lieu au rendu d'un rapport compilant :

- Une présentation synthétique des résultants par station avec une analyse au regard du référentiel DCE et intégrant les événements marquants
- Des fiches terrain complétées et des photographies
- Des tableurs excel bruts reprenant l'ensemble des éléments de la fiche terrain, des données brutes des analyses et les données ayant servi à la réalisation des graphiques
- Des fiches I2M2 dernière version
- Du fichier excel SANDRE
- D'une preuve du dépôt conforme sur la plate-forme SQE

Les résultats (prélèvements et analyses sur eau, I2M2, IBD) devront être déposés sur la plate-forme SQE de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. La transmission des données se fera par format EDI LABO résultat d'un échange entre le prestataire et l'Agence.

Les données auront un statut de données publiques, permettant leur libre utilisation et diffusion.

8 – DELAIS

Les résultats (prélèvements et analyses sur eau, I2M2, IBD) devront être déposés sur la plate-forme SQE de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, **au plus tard 21 jours ouvrables après la campagne de prélèvement.**

La transmission des données se fera par format EDI LABO résultat d'un échange entre le prestataire et l'Agence. Pour tout renseignement technique complémentaire en lien avec le dépôt des résultats sur la plate-forme SQE, le bureau d'étude prendra contact avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne :

- M. SIBIEN pour les analyses sur eau (05.61.36.37.38 - frederic.sibien@eau-adour-garonne.fr)
- M. REBILLARD pour la biologie (05.61.36.36.45 - jean-pierre.rebillard@eau-adour-garonne.fr)

Les tableurs de résultat des mesures et analyses réalisées pour l'année N seront adressés dans le cadre d'un rapport provisoire au plus tard le 31 janvier de l'année N+1.

Le rapport définitif, relatif à l'année N, sera remis en 2 exemplaires couleur (+ un fichier au format dématérialisé) par le prestataire au SMBV2A au plus tard le 30 mars de l'année N+1.



9– PRÉSENTATION DES OFFRES

Le bordereau des prix sera établi et présenté comme suit :

BORDEREAU DES PRIX ANNUEL - 2026			
SUIVI 2026 DE LA QUALITE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE BASSIN VERSANT AVEYRON AMONT			
Frais de Campagnes (1)	Nombre	Prix forfaitaire (HT)	Prix (HT)
05127150 L'Aveyron au lieu-dit Versailles	1	- €	- €
05124500 L'Aveyron à Laguépie*	1	- €	- €
05127895 La Serre au niveau du pont de « Serres »	1	- €	- €
05127300 L'Auterne aux Balquières*	1	- €	- €
05127200 Le Fontanges en amont de la confluence*	1	- €	- €
05127990 Le ruisseau du Cuge au crouzets	1	- €	- €
05126075 Le ruisseau du Lézert Pont de la D269, 200 m amont du confluent avec l'Aveyron	1	- €	- €
05127465 Ruisseau La Guarrigue à Combelle	1	- €	- €
05127480 Ruisseau d'Inières à Bouzinhac	1	- €	- €
05125950 La Serène de Sanvensa au niveau de Lunac (pont de la Borderie)*	1	- €	- €
05125990 La Petite Serène au niveau de Lunac (pont Noir)*	1	- €	- €
05126155 Le lenne en amont de la confluence avec l'Aveyron	1	- €	- €
05126900 Le zahaux au pont routier en mont de la confluence avec la maresque de Montpourquier	1	- €	- €
Total		- €	- €
Frais de Prélèvements et Frais d'Analyses (2)	Nombre	Prix forfaitaire (HT)	Prix (HT)
Mesures réalisés in-situ	83		
05127150 L'Aveyron au lieu-dit Versailles	6	- €	- €
05124500 L'Aveyron à Laguépie*	7	- €	- €
05127895 La Serre au niveau du pont de « Serres »	6	- €	- €
05127300 L'Auterne aux Balquières*	7	- €	- €
05127200 Le Fontanges en amont de la confluence*	7	- €	- €
05127990 Le ruisseau du Cuge au crouzets	6	- €	- €
05126075 Le ruisseau du Lézert Pont de la D269, 200 m amont du confluent avec l'Aveyron	6	- €	- €

05127465 Ruisseau La Guarrigue à Combelles	6	- €
05127480 Ruisseau d'Inières à Bouzinhac	6	- €
05125950 La Serène de Sanvensa au niveau de Lunac (pont de la Borderie)*	7	- €
05125990 La Petite Serène au niveau de Lunac (pont Noir)*	7	- €
05126155 Le lenne en amont de la confluence avec l'Aveyron	6	- €
05126900 Le zahaux au pont routier en mont de la confluence avec la maresque de Montpourquié	6	- €
Fiche de terrain	78	
05127150 L'Aveyron au lieu-dit Versailles	6	- €
05124500 L'Aveyron à Laguépie	6	- €
05127895 La Serre au niveau du pont de « Serres »	6	- €
05127300 L'Auterne aux Balquières	6	- €
05127200 Le Fontanges en amont de la confluence	6	- €
05127990 Le ruisseau du Cuge au crouzets	6	- €
05126075 Le ruisseau du Lézert Pont de la D269, 200 m amont du confluent avec l'Aveyron	6	- €
05127465 Ruisseau La Guarrigue à Combelles	6	- €
05127480 Ruisseau d'Inières à Bouzinhac	6	- €
05125950 La Serène de Sanvensa au niveau de Lunac (pont de la Borderie)	6	- €
05125990 La Petite Serène au niveau de Lunac (pont Noir)	6	- €
05126155 Le lenne en amont de la confluence avec l'Aveyron	6	- €
05126900 Le zahaux au pont routier en mont de la confluence avec la maresque de Montpourquié	6	- €
Mesures de débits (3)	48	
05127150 L'Aveyron au lieu-dit Versailles	0	- €
05124500 L'Aveyron à Laguépie	0	- €
05127895 La Serre au niveau du pont de « Serres »	0	- €
05127300 L'Auterne aux Balquières	6	- €
05127200 Le Fontanges en amont de la confluence	6	- €
05127990 Le ruisseau du Cuge au crouzets	6	- €
05126075 Le ruisseau du Lézert Pont de la D269, 200 m amont du confluent avec l'Aveyron	6	- €
05127465 Ruisseau La Guarrigue à Combelles	6	- €
05127480 Ruisseau d'Inières à Bouzinhac	6	- €
05125950 La Serène de Sanvensa au niveau de Lunac (pont de la Borderie)	0	- €
05125990 La Petite Serène au niveau de Lunac (pont Noir)	0	- €

05126155 Le lenne en amont de la confluence avec l'Aveyron	6		- €
05126900 Le zahaux au pont routier en mont de la confluence avec la maresque de Montpourquié	6		- €
Prélèvements et Analyses physico-chimiques	78		
05127150 L'Aveyron au lieu-dit Versailles	6		- €
05124500 L'Aveyron à Laguépie	6		- €
05127895 La Serre au niveau du pont de « Serres »	6		- €
05127300 L'Auterne aux Balquières	6		- €
05127200 Le Fontanges en amont de la confluence	6		- €
05127990 Le ruisseau du Cuge au crouzets	6		- €
05126075 Le ruisseau du Lézert Pont de la D269, 200 m amont du confluent avec l'Aveyron	6		- €
05127465 Ruisseau La Guarrigue à Combelles	6		- €
05127480 Ruisseau d'Inières à Bouzinhac	6		- €
05125950 La Serène de Sanvensa au niveau de Lunac (pont de la Borderie)	6		- €
05125990 La Petite Serène au niveau de Lunac (pont Noir)	6		- €
05126155 Le lenne en amont de la confluence avec l'Aveyron	6		- €
05126900 Le zahaux au pont routier en mont de la confluence avec la maresque de Montpourquié	6		- €
Prélèvements et Analyses biologiques	5		
05127150 L'Aveyron au lieu-dit Versailles	0		- €
05124500 L'Aveyron à Laguépie	1		- €
05127895 La Serre au niveau du pont de « Serres »	0		- €
05127300 L'Auterne aux Balquières	1		- €
05127200 Le Fontanges en amont de la confluence	1		- €
05127990 Le ruisseau du Cuge au crouzets	0		- €
05126075 Le ruisseau du Lézert Pont de la D269, 200 m amont du confluent avec l'Aveyron	0		- €
05127465 Ruisseau La Guarrigue à Combelles	0		- €
05127480 Ruisseau d'Inières à Bouzinhac	0		- €
05125950 La Serène de Sanvensa au niveau de Lunac (pont de la Borderie)	1		- €
05125990 La Petite Serène au niveau de Lunac (pont Noir)	1		- €
05126155 Le lenne en amont de la confluence avec l'Aveyron	0		- €
05126900 Le zahaux au pont routier en mont de la confluence avec la maresque de Montpourquié	0		- €
Total			- €

Rapport (4)	Nombre	Prix forfaitaire (HT)	Prix (HT)
Rapport	1		- €
Intégration des données sous SQE	1		- €
Total			- €

* Stations avec Analyses physico-chimiques et Biologiques

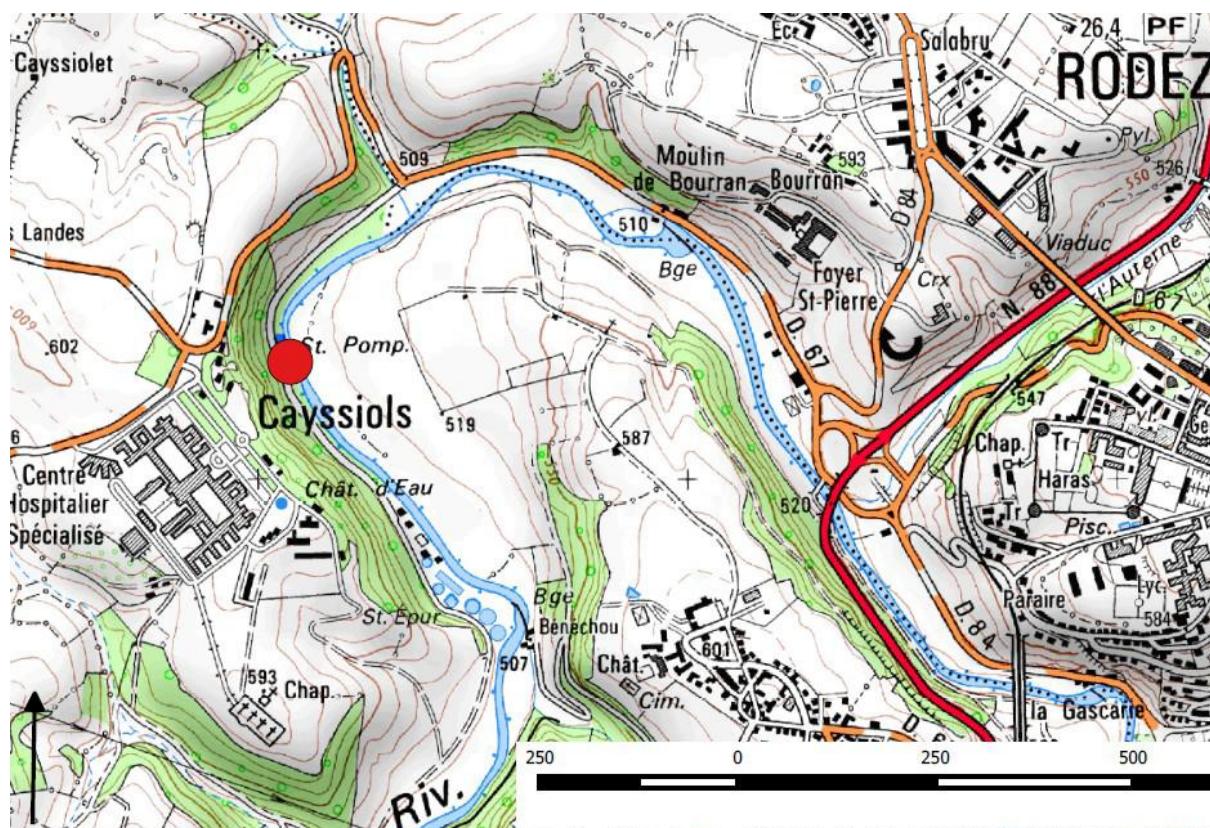
TOTAL HT	- €
TVA	- €
TOTAL TTC	- €

- (1) Ce prix rémunère au forfait les opérations de temps de coordination avec le maître d'ouvrage, les démarches administratives et réglementaires, les temps de déplacements, les frais kilométriques, et toutes autres sujétions permettant le bon déroulement des campagnes de mesures.
- (2) Ce prix rémunère au forfait les mesures in-situ, les opérations de prélèvements, les frais de prise en charge en laboratoire, d'analyses, les éventuels frais d'envoi et de rapatriements, les frais de mises en déchets, l'édition des divers formats de rendu dont Sandre EDILABO, et toutes autres sujétions permettant le bon déroulement des prélèvements et analyses.
- (3) Ce prix rémunère uniquement les stations ou une mesure de débits sera réalisé sur site. Il ne rémunère pas les stations ou une lecture de l'échelle limnimétrique est à réaliser.
- (4) Ce prix rémunère le temps d'élaboration des fiches de synthèse par stations, l'extraction des éventuelles données complémentaires, et toutes autres sujétions.

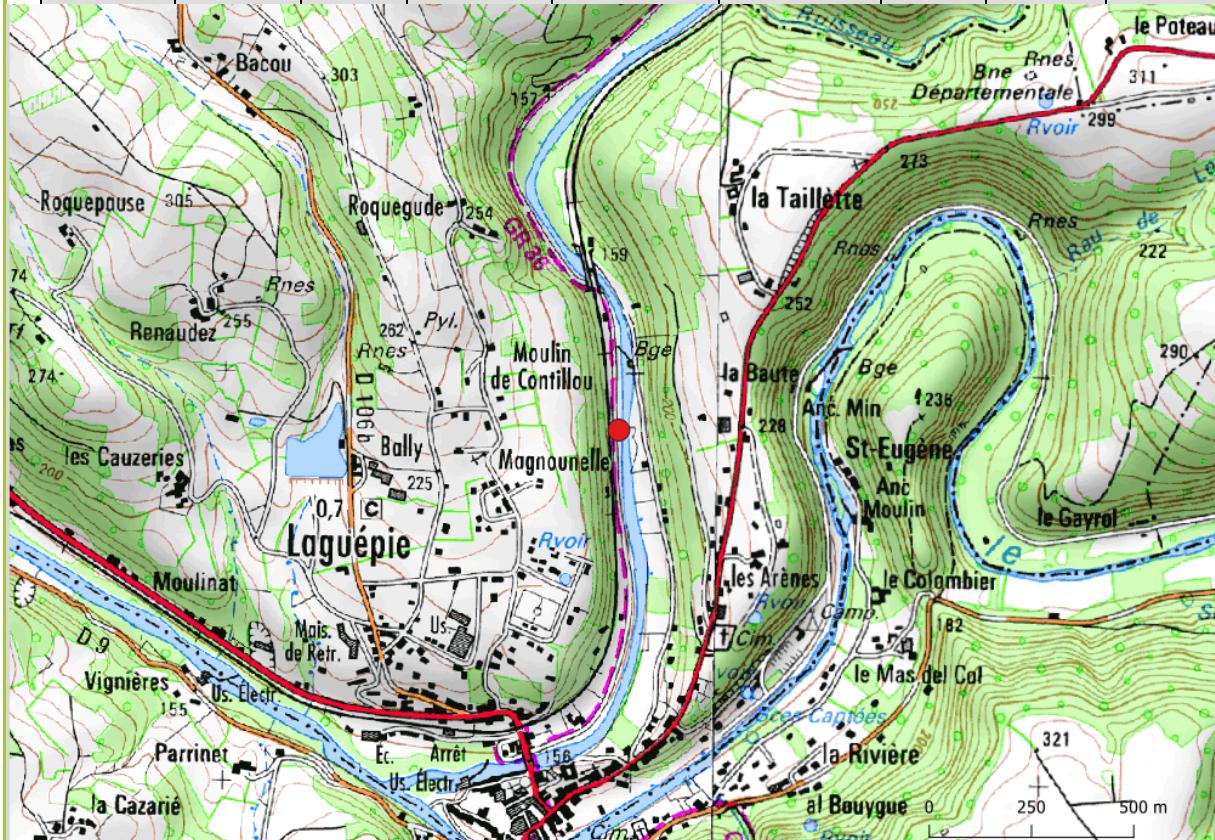


ANNEXE : Cartographies et photos des stations 2026

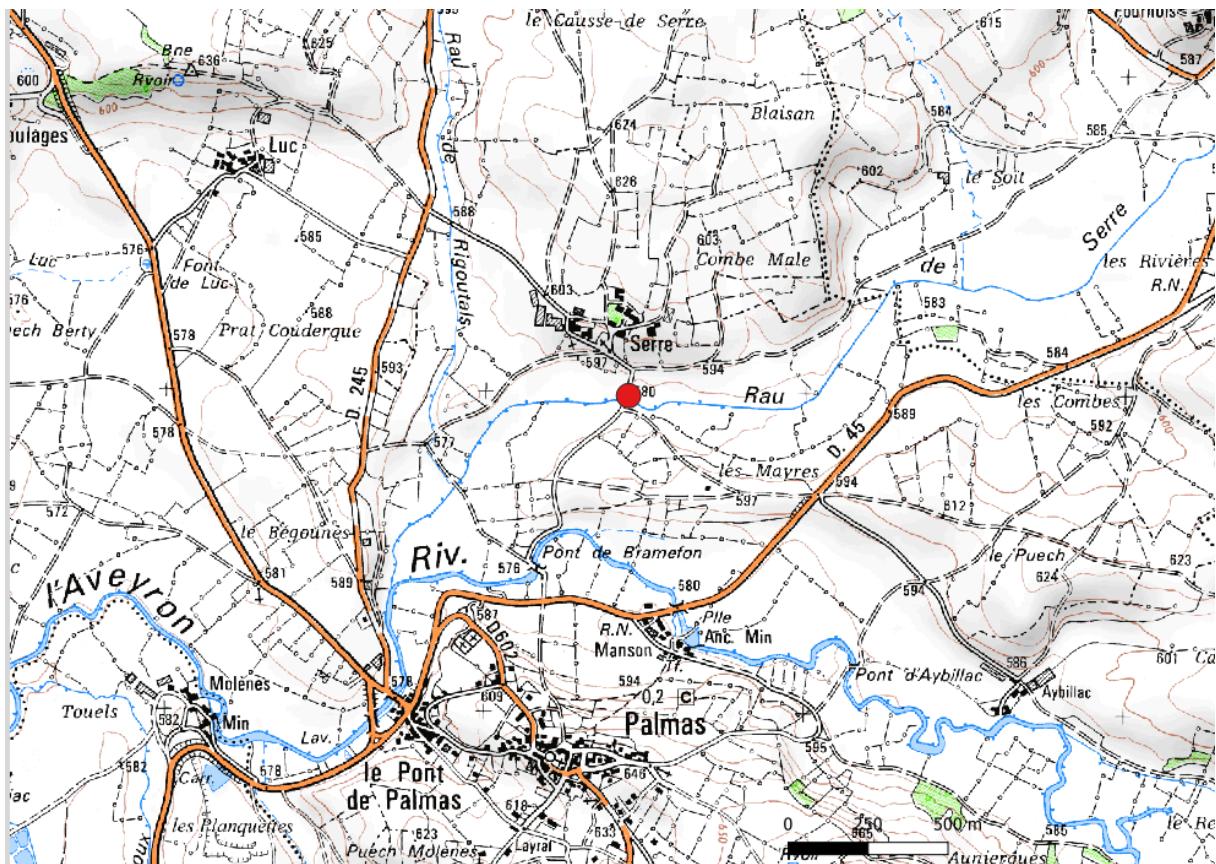
Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	coordonnées RGF93 Lambert 93 (EPSG 2154)		Commune
						x	y	
05127150	Versailles	1994	O511	L'Aveyron à Versailles	Au lieu dit Versailles	663177	6361879	OLEMPS



Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	coordonnées RGF93 Lambert 93 (EPSG 2154)		commune
						x	y	
05124500	Laguépie	2020	O529	L'Aveyron à Laguépie	Au droit de la station DREAL	617895	6339774	LAGUEPIE

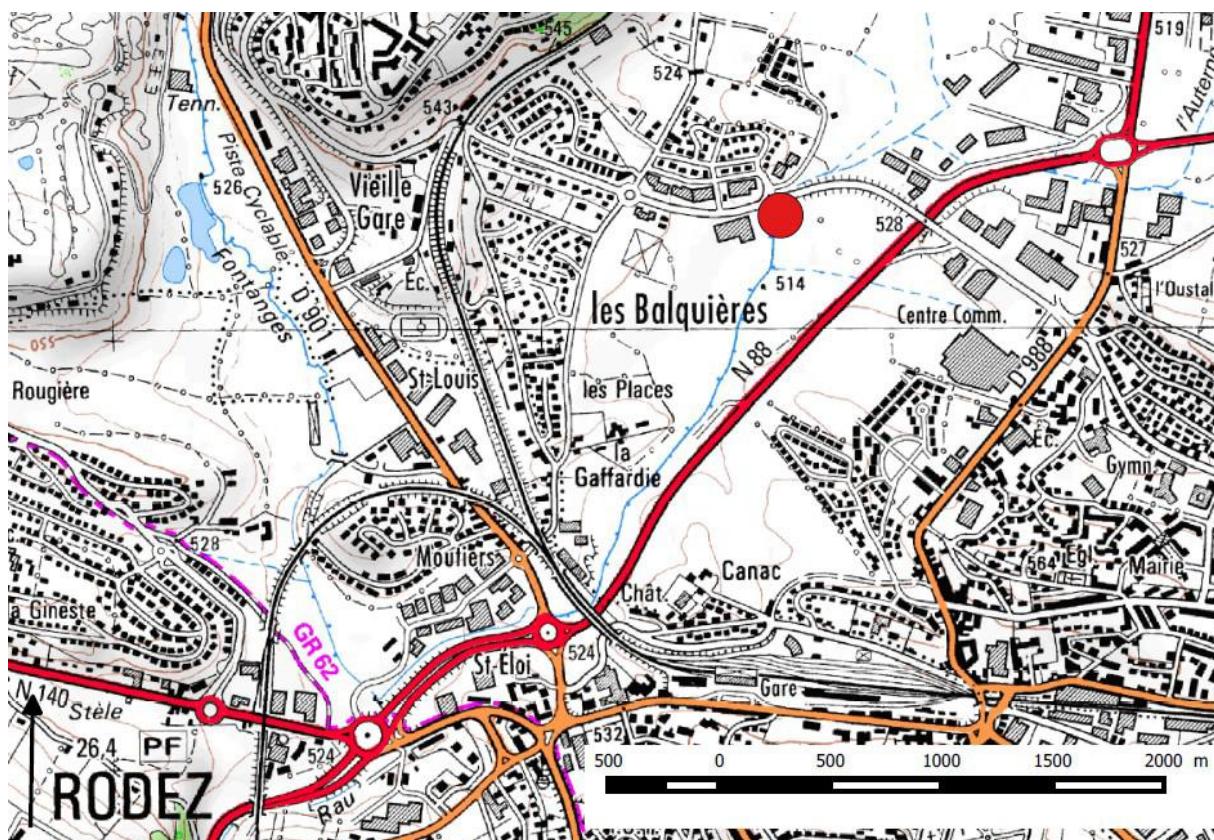


Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	coordonnées RGF93 Lambert 93 (EPSG 2154)		commune
						x	y	
05127895	Serre aval	Prévu 2020	O504500	La Serre à Serre	Au niveau du pont sous le lieu-dit Serre	687592	6367313	PALMAS D'AVEYRON

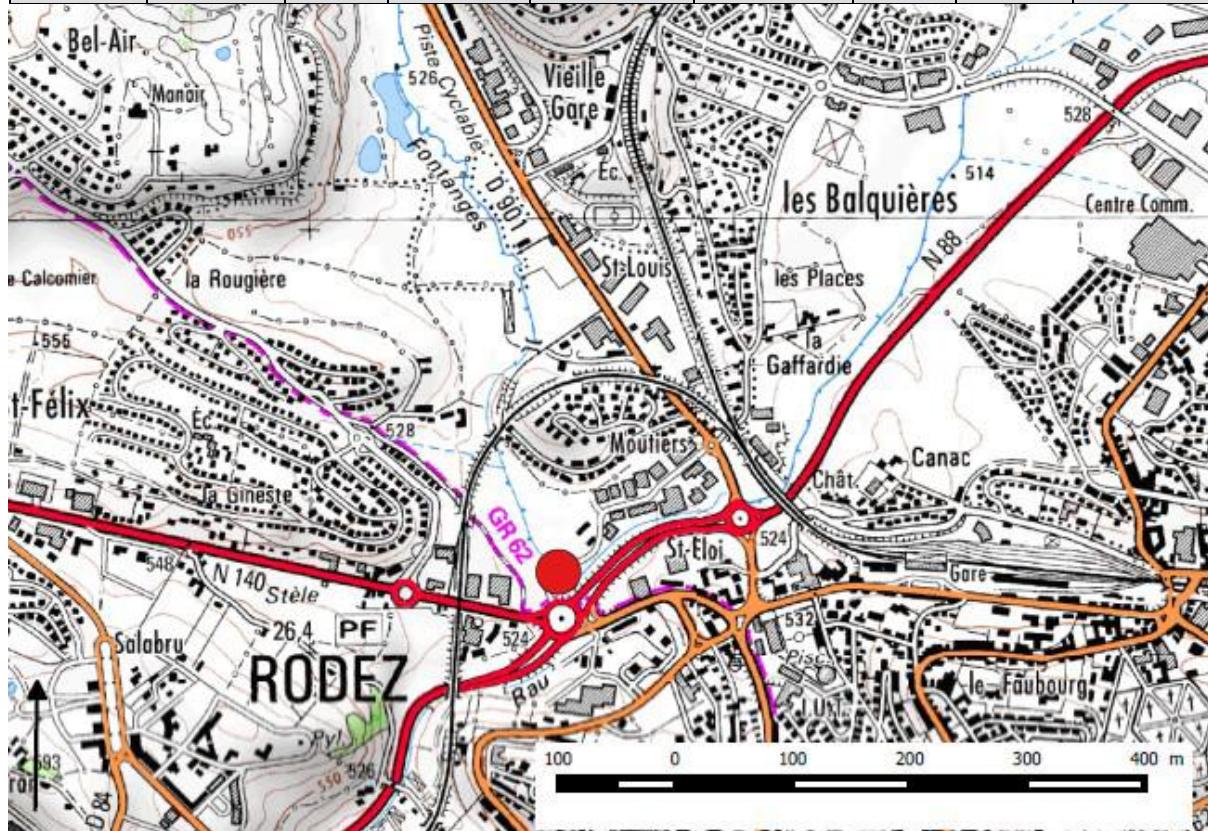




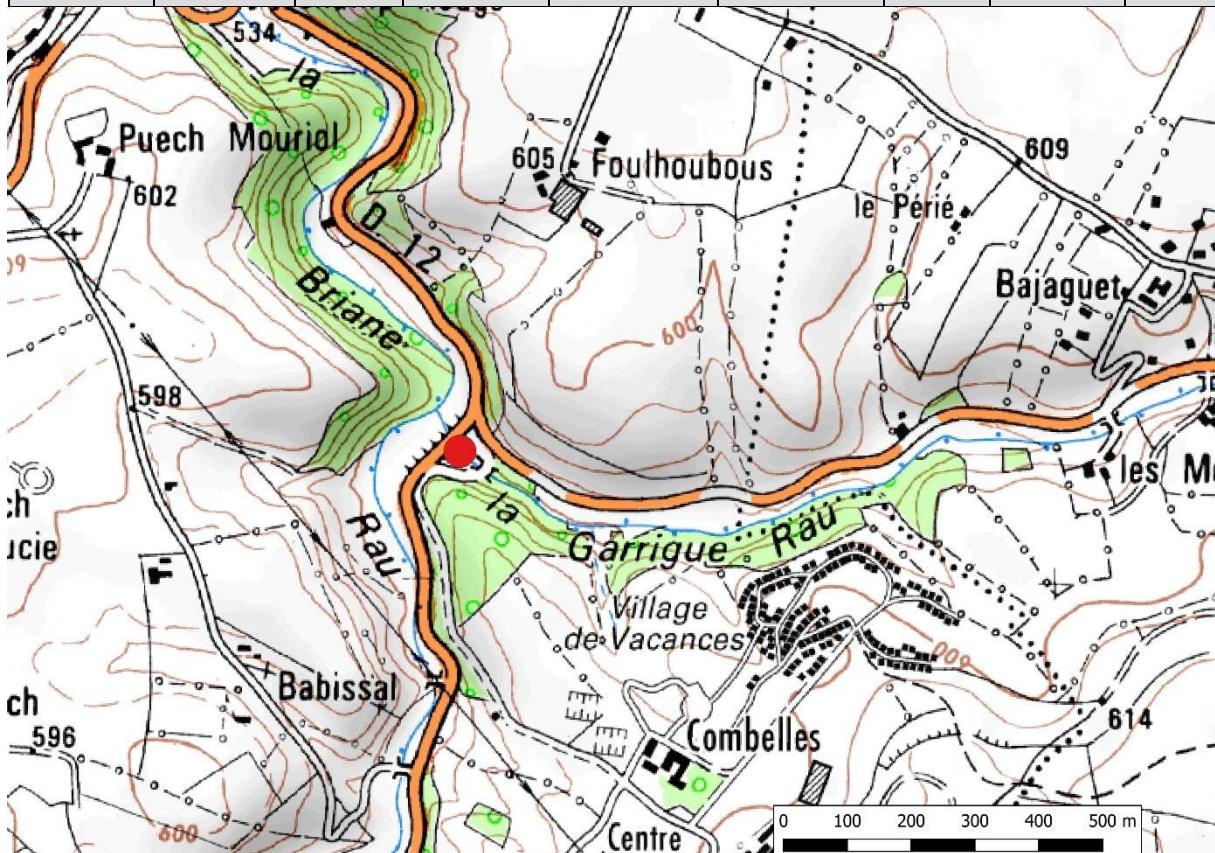
Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	coordonnées		commune
						x	y	
05127300	Auterne amont	2010	O5110500	L'Auterne aux Balquières	Rive droite, en aval du boulevard des Balquières	666689	6363775	ONET LE CHÂTEAU



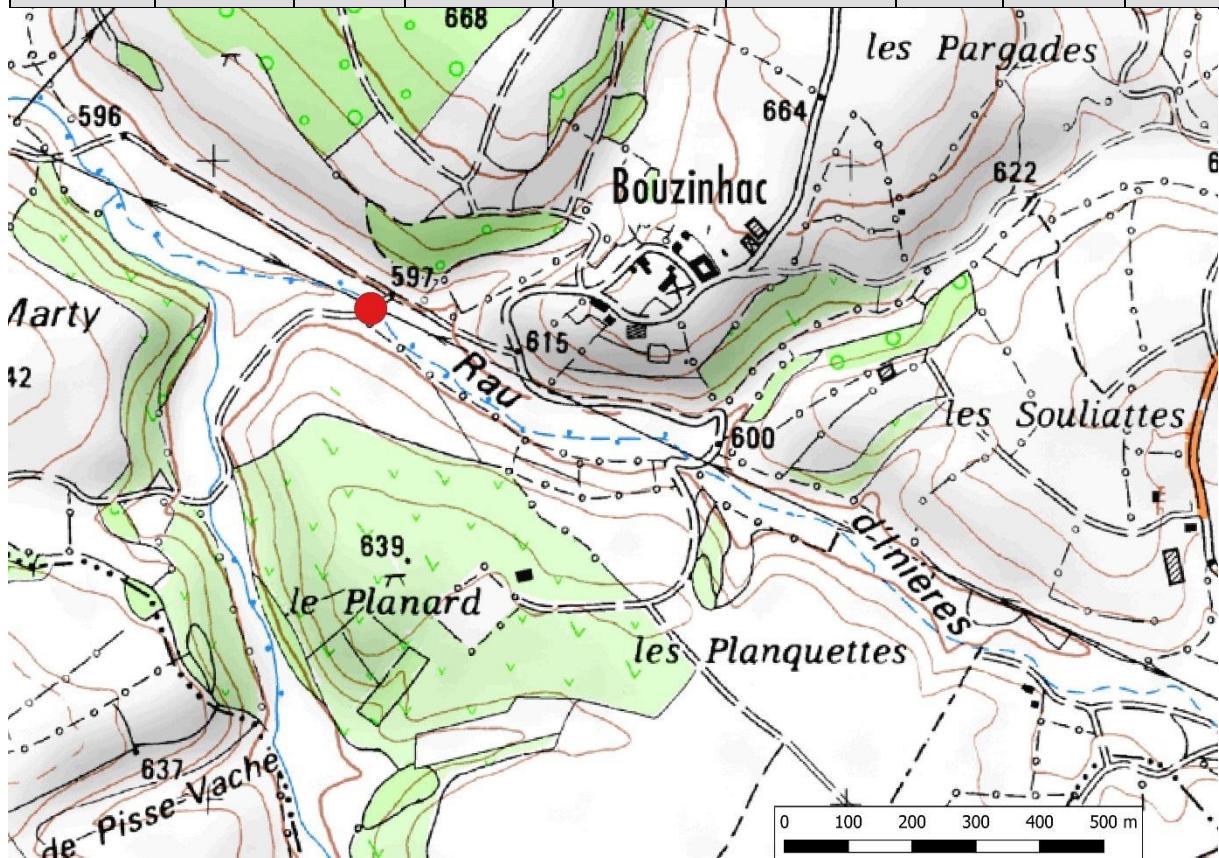
Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	coordonnées RGF93 Lambert 93 (EPSG 2154)		Commune
						x	y	
0512720	Fontanges	2010	O5110540	Le ruisseau de Fontanges	Amont immédiat de la confluence avec l'Auterne	665709	6362670	RODEZ



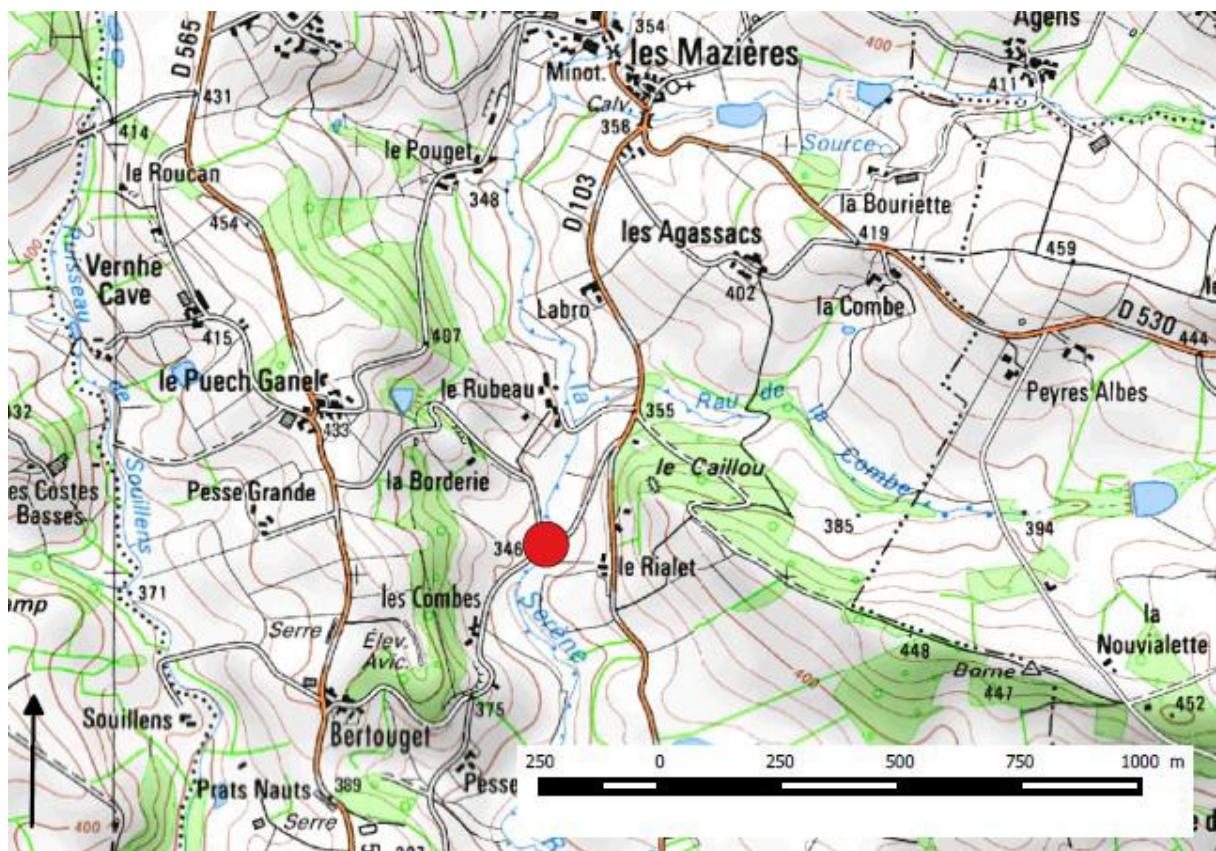
Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	Coordonnées RGF93 Lambert 93 (EPSG 2154)		commune
						x	y	
05127465	La Garrigue à Combelles	2021	O5100610	La Garrigue à Combelles	En amont de la confluence avec la Briane	670327	63572390	LE MONASTERE



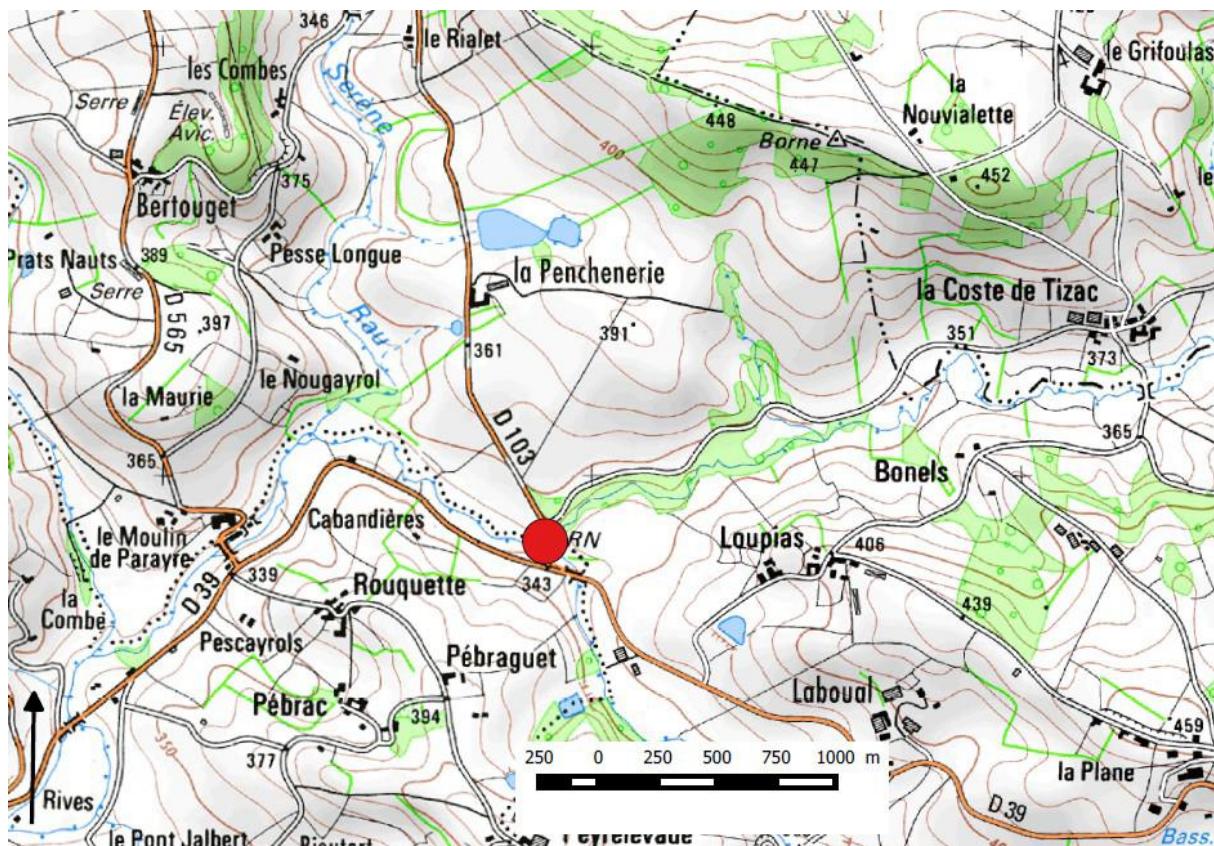
Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	coordonnées		commune
						x	y	
05127480	Ruisseau d'Inières à Bouzinhac	2021	O5100530	Ruisseau d'Inières à Bouzinhac	En amont de la confluence avec la Briane	667144	6359719	LE MONASTERE



Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	coordonnées RGF93 Lambert 93 (EPSG 2154)		commune
						x	y	
05125950	Serène de Sanvensa Lunac	2011	O520430	La Serène de Sanvensa au pont de la Borderie	Au niveau du pont de la Borderie	626473	6350922	LUNAC



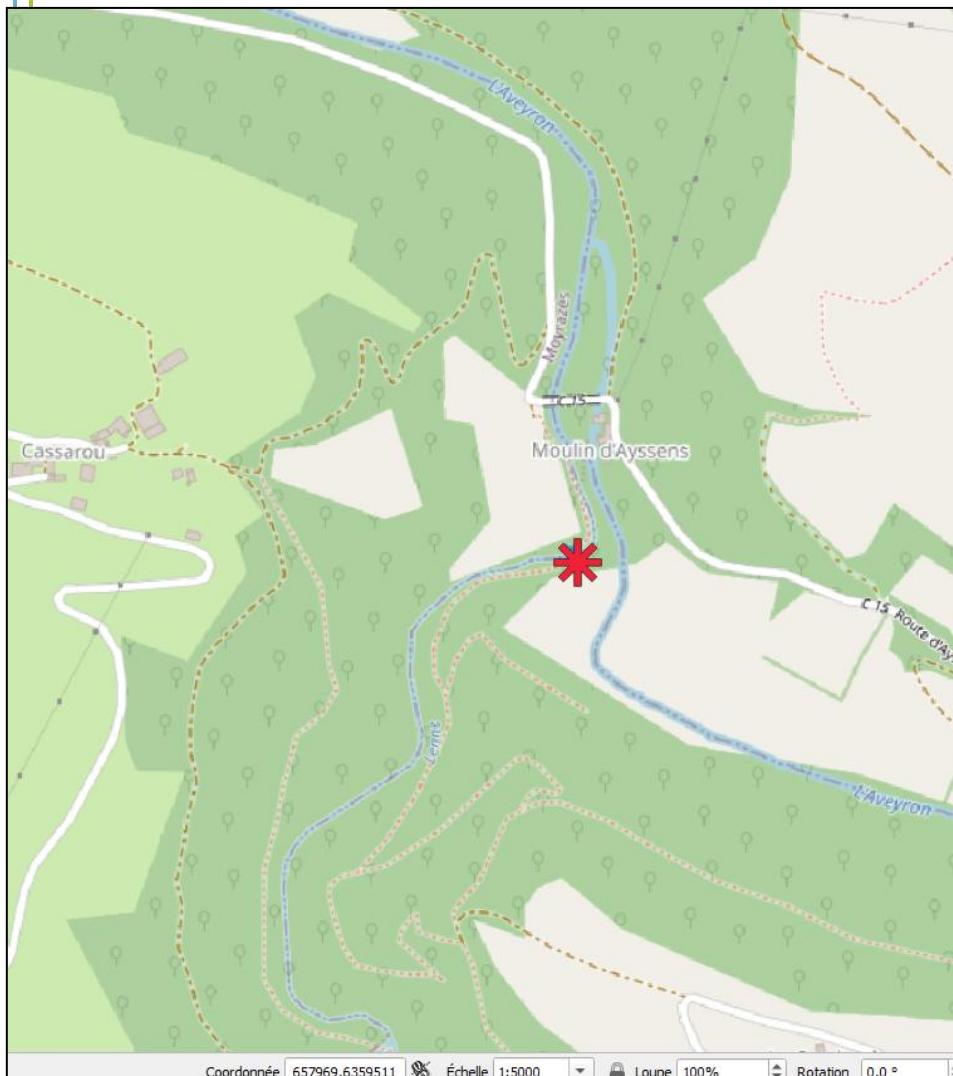
Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	coordonnées RGF93 Lambert 93 (EPSG 2154)		commune
						x	y	
05125990	Petite Serène Lunac	2011	05270500	La Petite Serène au Pont Noir	Au niveau du Pont Noir (RD 103)	626899	6349673	LUNAC



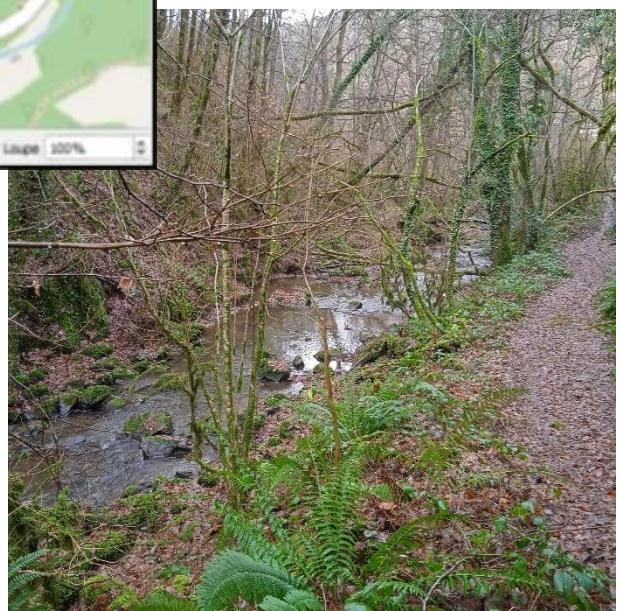
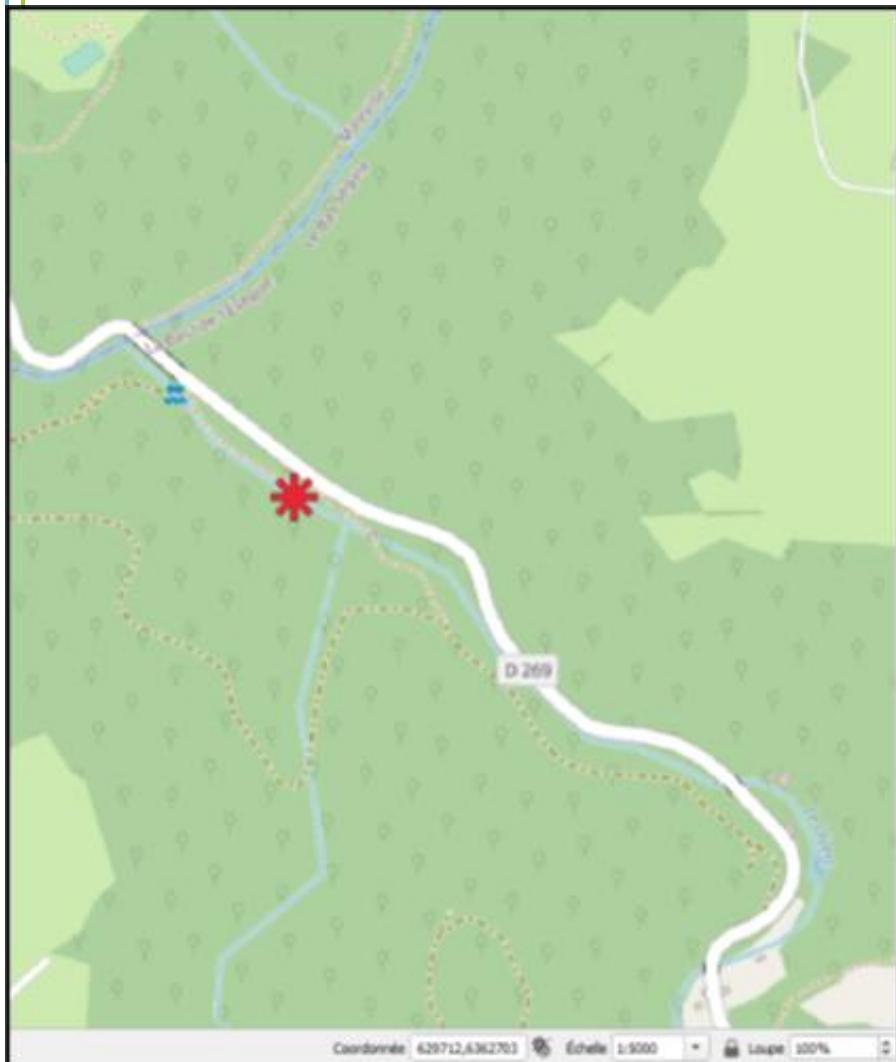
Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	coordonnées		commune
						x	y	
05127990	Ruisseau de Cuge	2023	O5030590	Le ruisseau de Cuge au niveau de Vimenet	Accès par un chemin carrossable depuis Villefranque	692586	6366110	VIMENET



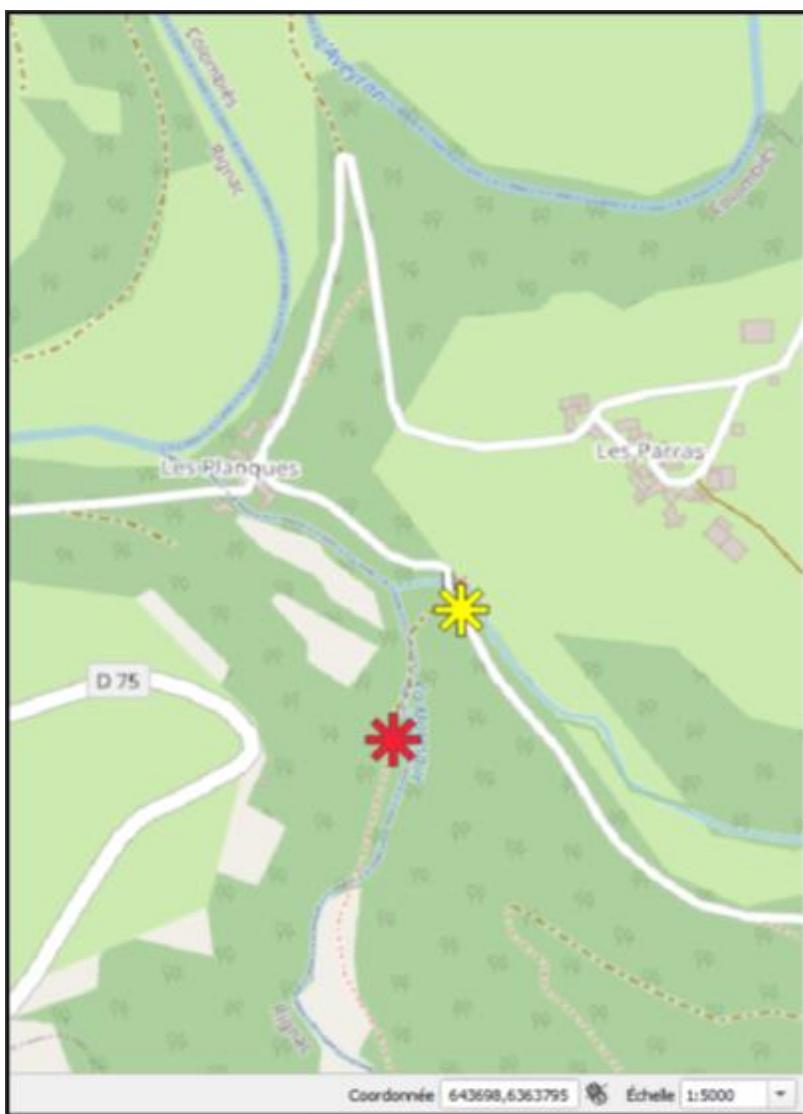
Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	coordonnées		commune
						x	y	
05126155	Le Lenne	2023	O5120500	Lenne à Ayssens	Acces depuis la route d'Ayssens	658567	6359582	MOYRAZES



Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	coordonnées		commune
						x	y	
05126075	Le Lézert d'Aveyron	1994	O5180500	Le Lézert ou Ruisseau de La Fage	Acces depuis la route D269	629609	6362820	LE BAS SEGALA



Code station	Libellé ouvrage	Date de mise en service	Code cours d'eau (SANDRE)	Localisation globale	localisation précise	coordonnées		commune
						x	y	
05126900	Ruisseau de Zahaux	2023	O5150580	Zahaux en amont de la confluence maresque Monpourquiè	Acces depuis le pont de la route	643398	6363903	COLOMBIES



ANNEXE : modèle de fiche « terrain »

Date:	Heure:		Station: 05_____				
Cours d'eau:	X:		Débit				
Commune:	Y:						
Localisation:			Centre préleveur:				
Prélèvement / Seuil:	Amont	Aval					
Niveau prélèvement	Berge	Mi-courant					
Aspect des bords	Propres	Sales					
Hydrocarbures	Oui	Non					
Mousses	Oui	Non					
Feuilles	Oui	Non					
Boues surnageantes	Oui	Non					
Autres corps	Oui	Non					
Couleur de l'eau	Incolore	Légèrement colorée	Très colorée				
Limpidité	Limpide	Légèrement trouble	Trouble				
Odeur	Sans	Légère	Forte				
Ombre	Absente	Faible	Importante				
Conditions météo	Soleil	Couvert	Humide	Pluie	Orage	Neige	
Température de l'air	----- °C						
Température de l'eau	----- °C						
pH	----- u pH						
Conductivité 25 °C	----- µS/cm						
O2 dissous	----- mg/l						
Saturation O2	----- %						

